**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 89 (1960)

**Heft:** 11-12

**Artikel:** Toujours la délinquance juvénile

Autor: Dupont, Henri

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1040334

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En tant qu'éducatrice et maîtresse de travaux manuels, nous édifions non seulement le bonheur des foyers, mais nous pouvons nous mettre au service de l'Eglise et de la morale. Tout en parlant tissus, couleurs, mode avec vos grandes élèves, vous avez l'occasion de leur faire remarquer que la décence ne boude pas l'élégance, mais qu'au contraire elle est un de ses éléments essentiels.

Pie XII disait : Votre zèle contre les vêtements indécents ne sera pas seulement réprobateur, mais constructif. Montrez pratiquement au monde comment une jeune fille peut bien harmoniser, en ses habits la loi supérieure de la vertu avec celle de l'hygiène et de l'élégance. »

Donnons donc le meilleur de nous-mêmes à cette magnifique tâche. Ainsi nos élèves devenues habiles dans le domaine qui est le leur, bientôt reines d'un foyer à elles, domineront mieux leur travail, s'éviteront tracas, soucis et pertes de temps. Elles tissent leur bonheur, un bonheur solidaire de cette ambiance que créent sans cesse au foyer, les travaux « ennuyeux et faciles. » En préparant des foyers plus heureux, nous préparons un monde meilleur. Sr Gabrielle Gremaud.

## Toujours la délinquance juvénile

Un sergent de la Marine américaine s'est vu condamner par le juge de la Caroline du Nord à 25 dollars d'amende pour avoir administré une correction à un garçon du voisinage qui s'amusait à jeter des pierres sur son chien, comme aussi de la boue sur lui, dans sa salle de bain et jusque sur la lessive qui séchait devant sa maison. Un élève s'élança sur M<sup>11e</sup> Cohen, professeur dans une école de New York, la roua de coups et la jeta à terre.

Ces faits soulèvent à nouveau, dans la presse, le problème de la délinquance juvénile. La revue Catholic Digest examine le problème dans un article de Miss V. Held. Celle-ci estime qu'à la base de cette vague montante de la criminalité de la jeunesse se trouve la philosophie d'excuse qui a dominé ces dernières années tout le système éducatif américain. L'enthousiasme pour la psychanalyse a porté les Américains à rechercher la cause de la désobéissance de leurs enfants dans les origines de la famille, dans le milieu, etc. On a voulu donner aux enfants la possibilité de développer librement leur personnalité. En famille, chaque caprice de l'enfant a été satisfait ; à l'école, par crainte d'entrer en conflit avec les parents et avec ses supérieurs, le maître a fermé les yeux sur beaucoup de choses. Quant à la police, elle a reçu l'ordre de traiter les jeunes criminels avec compréhension pour leurs problèmes mentaux.

On en est ainsi arrivé, selon Miss Held, à cette situation paradoxale que les professeurs ont peur de leurs supérieurs, qui à leur tour ont peur des parents, lesquels ont peur de leurs enfants, tandis que les enfants, eux, n'ont peur de personne. De cette façon, les enfants ont bien vite appris « leurs droits », mais ignorent « leurs devoirs ». La première notion à inculquer aux enfants est celle du bien et du mal, qui est souvent difficile quand les parents eux-mêmes ne savent pas ce qu'ils doivent respecter. Or, l'influence de l'Eglise est limitée. Un prêtre de New York estime en effet que le 25 % seulement des enfants subissent une influence religieuse.